

RAPPORT MORAL

Conseil d'administration

2025

association des *af*
archivistes français



RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DE L'AAF

L'année 2025 a été une année de transition entre deux mandats. Sans reprendre les éléments fournis par les différents vice-présidents et vice-présidentes dans leurs rapports respectifs, quelques points nécessitent d'être mis en exergue dans ce rapport moral.

Une gouvernance et un fonctionnement renouvelés de l'association et de sa filiale

1) UN CONSEIL D'ADMINISTRATION COMBINANT EXPERIENCE ET RENOUVELLEMENT

Comme tous les trois ans, notre association a connu un renouvellement de ses instances de gouvernance (conseil d'administration et bureaux de section), même si celui-ci a été moins important que lors des précédentes élections de 2022.

La nouvelle équipe combine donc tant l'expérience de deux anciens présidents de l'association (Pierre-Frédéric BRAU et Louis FAIVRE D'ARCIER) et de plusieurs anciens administrateurs et administratrices (Violaine CHALLEAT-FONCK, Cyril LONGIN, Anne PLETINCKX, Landry RICHE, Océane VALENCIA et Édouard VASSEUR) que le regard neuf de nouveaux présidents et présidentes de section et d'administrateurs et administratrices novices, même si certains avaient déjà été membres de bureaux de sections (Julien BELLY, Laure BEZARD, Flavie BUSNEL, Camille CASTANIE, Emilie FROMONT, Juliette GAULTIER, Clarisse HERLEMONT, Stéphane KRAXNER et Quentin SCHOUMACHER).

Le séminaire du conseil d'administration qui s'est tenu le 16 juillet, ainsi que les différentes séances du conseil d'administration et du bureau ont permis à cette équipe de prendre ses marques et de permettre à notre association d'être pleinement opérationnelle en cette fin d'année 2025. Que toutes et tous soient remerciés pour leur investissement et la bonne humeur mise au service du fonctionnement de notre association.

31 janvier	Dernière réunion du Conseil d'administration pour le mandat 2022-2025
18 février	Dernière réunion du bureau pour le mandat 2022-2025
6 mars	Conseil d'administration extraordinaire en visio-conférence pour valider la candidature d'Alice Gripon en tant que gérante de la filiale
13 mars	Assemblée générale de l'EURL en visio-conférence
27 mars	Assemblée générale de l'AAF lors du Forum des archivistes à Rennes
5 mai	Premier Conseil d'administration pour le mandat 2025-2028. Élection des membres du Bureau et du Président.
23 mai	Première réunion du GT interne au CA 2025-2028 chargé de préparer le séminaire de juillet
5 juin	Deuxième réunion du GT interne au CA 2025-2028 chargé de préparer le séminaire de juillet
19 juin	Premier pôle finances du mandat 2025-2028
25 juin	Bureau du Conseil d'administration
1 ^{er} juillet	3 ^e et dernière réunion de préparation du séminaire du Conseil d'administration
3 juillet	1 ^{ère} réunion du GT interne au CA chargé de préparer le Forum 2028
16 juillet	Séminaire du Conseil d'administration
27 août	Bureau du Conseil d'administration

3 sep-tembre	Mini Conseil d'administration de rentrée en visioconférence (2 heures)
25 sep-tembre	Bureau du Conseil d'administration
3 octobre	Conseil d'administration
20 octobre	1 ^{ère} réunion du Comité plaidoyer
27 novembre	Bureau du Conseil d'administration
12 décembre	Conseil d'administration

2) UNE NOUVELLE GERANTE EXPERIMENTEE POUR NOTRE FILIALE

L'année 2025 a également été marquée par le renouvellement de la gérance de notre filiale, Archivistes Français Formation. En effet, après douze années de bons et loyaux services, Laurent DUCOL a décidé de passer la main et qui mieux qu'Alice GRIPPON, ancienne déléguée générale de l'association et administratrice pendant le mandat 2022-2025, pour reprendre le flambeau ? Avec l'accord de son employeur, le ministère de la Culture, celle-ci a proposé sa candidature, acceptée par le conseil d'administration sortant. Son expérience n'a pas été superflue en cette année financièrement difficile pour notre filiale.

3) DES PRIORITES DE MANDAT CLAIREMENT DEFINIES

Le séminaire du conseil d'administration qui s'est tenu le 16 juillet n'a pas été, pour les administrateurs, que l'occasion d'apprendre à mieux se connaître. Il a également permis de définir collectivement les priorités des trois années à venir, formalisés autour de six chantiers :

- Prendre soin des adhérents et leur permettre de s'impliquer davantage dans notre association, en améliorant le parcours d'arrivée dans l'association des nouveaux adhérents, en étant plus clairs sur les modalités de création et d'animation des groupes de travail, en fluidifiant les interactions entre sections et en mettant l'accent sur le sujet de la santé mentale ;
- Faciliter le travail collaboratif, en poursuivant et en finalisant le travail initié lors du mandat 2022-2025 de recherche et de mise en place d'un outil adapté pour cela ;
- Poursuivre la professionnalisation de l'activité de plaidoyer, afin de rendre notre association plus visible et plus réactive dans la société et de s'assurer que la défense et la promotion des archivistes et des archives soient pleinement assurées ;
- Inventer ce que serait le Forum du mandat 2025-2028, après le grand succès de celui de Rennes, mais avec une ambition différente ;
- Sécuriser les moyens de fonctionnement de notre association, en poursuivant la réflexion sur son modèle économique et en garantissant un cadre de travail approprié aux salariés de l'association et de sa filiale ;
- Actualiser nos statuts et notre règlement intérieur, pour nous assurer que l'objet social de notre association est conforme aux attentes de nos adhérents, mais aussi pour adapter sa gouvernance aux contraintes et évolutions de notre société.

Plusieurs de ces chantiers ont d'ores et déjà été mis en œuvre par les administrateurs, la gérante et la permanence.

4) UNE REFONTE DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR INITIEE

La refonte des statuts et du règlement intérieur est rapidement apparue comme une action prioritaire et à échéance rapide.

Préparée par un groupe de travail composé de Pierre-Frédéric BRAU, Claire LARRIEUX, Quentin SCHOUMACHER et Édouard VASSEUR, elle a abouti à une version provisoire de nouveaux statuts validée par le dernier conseil d'administration de l'année.

Les grands axes de travail retenus par le groupe de travail sont les suivants :

- Modification de l'objet social de notre association, pour y intégrer la défense des archives en plus de celle des archivistes, afin de mettre les statuts de notre association en cohérence avec la réalité de son plaidoyer depuis de nombreuses années et avec la charte associative adoptée lors de l'assemblée générale de 2018 ;
- Révision des modalités de tenue de nos assemblées générales ordinaires et extraordinaires, ainsi que de nos élections, pour clarifier les conditions valables de délibération, et pour prendre en compte les nouvelles possibilités offertes par les outils de communication numériques ;
- Clarification de certaines rédactions ;
- Mise en cohérence des statuts et du règlement intérieur.

La prochaine assemblée générale devra se prononcer sur la révision de ces statuts, avant de finaliser la mise à jour du règlement intérieur, ce qui permettra de mettre un terme à ce chantier.

5) UNE EQUIPE DE LA PERMANENCE FORTEMENT REMANIEE ET AU FONCTIONNEMENT MODERNISE

L'année 2025 a tout d'abord été marquée par une importante restructuration de l'équipe des salariés de l'association :

- Joséphine HEARD, alternante auprès du pôle Editions, a quitté ses fonctions au 31 août suite à la fin de son contrat d'alternance ;
- À la suite de la démission de Pauline JANSSENS et du retour de congé maternité de Léonor FANTEL, il a été décidé de :
 - Confier à Monalisa STENGER l'animation de la vie associative et la prise en charge de la communication ;
 - Recruter Alice DEWEIRDT en contrat à durée indéterminée comme chargée de formation, sachant qu'Alice avait assuré l'intérim des fonctions de Léonor FANTEL pendant son congé maternité ;
 - Ne pas remplacer Pauline JANSSENS mais de sécuriser la prise de poste de Cyrielle RENTERO, recrutée au 10 juin pour renforcer le pôle Editions.
- Nicolas DIDON, en temps partiel thérapeutique, a été déchargé de l'animation de la vie associative et a vu son activité centrée sur la gestion administrative des adhérents, la diffusion et la facturation des offres d'emploi, la modération des listes de diffusion et le soutien logistique à la vie associative.

Clara GRIMAUD et Farah MAHJOUB, de leur côté, n'ont pas vu leur périmètre d'action modifié.

La prestation de Laura BAUDRY, venue soutenir l'équipe en tant que prestataire pour la vie associative et les événements, notamment le Forum des archivistes, a pris fin au 1^{er} octobre.

Le conseil d'administration remercie l'ensemble des salariés de l'association et de sa filiale pour leur engagement et leur disponibilité, et en premier lieu notre déléguée générale, Claire LARRIEUX, pour l'ensemble de son travail d'animation, de coordination et de dialogue avec les administrateurs et la gérance.

Par ailleurs, l'année 2025 a vu le fonctionnement de la permanence modernisé :

- La refonte des procédures financières et comptables, initiée depuis l'arrivée de Clara GRIMAUD, a été poursuivie (mise en place de tableaux de suivi et d'indicateurs, révision des affectations comptables des dépenses de l'association et de sa filiale, etc.), sous le regard du pôle Finances, et en lien avec le cabinet comptable Harmonium ;
- Le parc informatique du centre de formation a été renouvelé ;
- Un nouveau logiciel de gestion des formations a été acquis.

Mais c'est surtout la refonte du site internet de l'association, mis en ligne au début du mois de novembre et dont la réalisation a fortement mobilisé les salariés de l'association et de sa filiale, qui devrait permettre une amélioration des procédures.

En effet, ce nouveau site, réalisé par la Coopérative des internets, offre de nouvelles fonctionnalités de simplification et de fiabilisation des tâches de la permanence :

- Création d'une boutique en ligne, qui permet non seulement d'adhérer directement via le site, mais aussi d'acheter les différents produits proposés par notre filiale (formations, publications, etc.) ;
- Transmission des données relatives aux nouveaux adhérents à l'outil de gestion des adhérents, ce qui permet une meilleure fiabilisation des données.

Ce site internet a également été pensé pour être plus clair et plus sobre. Plusieurs ateliers avec des adhérents, des archivistes non adhérents, des administrateurs et les permanents ont été réalisés. Nous espérons que la navigation vous plaît !

Une priorité donnée à la défense et la promotion des archivistes et des archives

1) UNE EVOLUTION DU STATUT DE LA FILIERE CULTURELLE TERRITORIALE SURVEILLEE

Romain JOULIA a continué à suivre, au nom de notre association, l'évolution du statut et des modalités d'accès dans la filière culturelle de la fonction publique territoriale. Initiée par le ministère de la Culture, cette démarche est accompagnée par un groupe de travail interassociatif lancé à l'initiative de l'Association des bibliothécaires de France.

Plusieurs modifications au statut se sont avérées nécessaires : l'actualisation des missions dévolues aux différents cadres d'emplois ; la mise en concordance des prérequis de diplômes avec le système LMD ; l'harmonisation et la simplification des épreuves des concours, tant dans leur contenu que dans leurs modalités d'organisation. La fusion des cadres d'emplois des attachés de conservation et des bibliothécaires a également été avancée.

Le conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) a commencé à examiner les propositions de réformes et a émis un avis positif. Il devrait rendre un avis définitif au début de cette année 2026, avant publication des premiers textes dans le second semestre.

2) UNE ACTIVITE DE PLAIDOYER EN COURS DE STRUCTURATION

La question de la défense et de la promotion des archivistes et des archives est, depuis longtemps voire toujours, l'objet d'une réflexion de notre association. À la suite de l'importante mobilisation occasionnée par la discussion du projet de règlement général de protection des données (RGPD), le mandat 2019-2022 avait entamé une réflexion qui n'avait pu être menée à son terme en raison de l'épidémie de Covid-19 et de l'action lancée sur la question de la protection du secret de la défense nationale. Si le mandat 2022-2025 n'avait pas totalement ignoré cette question — avec des interventions au moment des élections législatives ou en réaction à certaines situations au niveau national (cahiers citoyens) ou international —, elle n'avait pas constitué une priorité du conseil d'administration. L'approche des prochaines échéances électorales (municipales, présidentielles et sans doute législatives, régionales et départementales) ainsi que les menaces pesant sur les archives comme sur l'ensemble des biens culturels dans le monde, a conduit le nouveau conseil d'administration à consacrer à cette question la première vice-présidence confiée à notre ancien président Pierre-Frédéric BRAU et à entamer une meilleure structuration de l'approche de notre association.

Sans revenir sur son rapport, quelques points méritent d'être soulignés.

Le premier est le constat que le sujet est d'actualité dans toutes les associations d'archivistes. Que ce soit en Belgique où nos collègues d'Aksoni se sont dotés d'une organisation forte et dynamique qui a été présentée lors du Forum des archivistes, en Suisse où l'AAS a choisi de remplacer son prestataire de soutien par un cabinet disposant de compétences reconnues en matière de plaidoyer, ou aux États-Unis où la Society of American Archivists est particulièrement impactée par l'évolution de la politique fédérale, le sujet de la prise de parole des archivistes sur la place publique est largement posé.

Le deuxième a trait à la définition des sujets sur lesquels faire porter notre action de plaidoyer. Une première décision importante a été prise par le conseil d'administration en actant clairement le fait que l'action de plaidoyer de notre association doit porter tant sur la défense et promotion des archivistes que sur celle des archives, ce qui a motivé la proposition d'évolution de notre objet social proposée cette année en assemblée générale. Une fois cette première base posée, l'identification des sujets à porter n'est cependant pas totalement résolue. Celle-ci dépend de notre capacité à disposer d'une information à jour sur la situation des archivistes et des archives — ce qui pose la question de la veille réalisée par les différentes instances de notre association — et de la mise en place d'une bonne circulation d'information au sein même de notre association, via les sections.

Le troisième concerne la professionnalisation de notre action. Il nous faut à la fois renforcer les compétences de notre déléguée générale sur le sujet et disposer des relais — auprès des parlementaires, des pouvoirs publics comme du monde de la presse et du grand public — pour garantir que notre action sera efficace et que notre voix soit entendue.

Enfin, il faut que notre profession se mette d'accord sur ses principales revendications, chantier qui devra être mené en 2026.

6) DES PARTENARIATS ET DES ALLIANCES A CONSOLIDER

Pour mener à bien l'activité de plaidoyer, il est indispensable de disposer de partenaires et d'alliances solides. C'est pourquoi le conseil d'administration s'est efforcé d'une part de renforcer les liens avec l'administration des archives, avec l'ICA et avec les associations francophones sœurs, et d'autre part de nouer ou de renouer des contacts avec des associations proches, dans le cadre des politiques de relations internationales menées par Pierre-Frédéric BRAU et de normalisation et de partenariat assurées par Océane VALENCIA.

Le conseil d'administration a pris contact, dès la tenue de son séminaire, avec le service interministériel des Archives de France et avec les inspecteurs du patrimoine, avec lesquels des réunions d'échange ont eu lieu. La convention qui lie notre association avec le SIAF est en cours de réactualisation. Des réunions avec le SIAF ont également eu lieu sur la question des archives de l'enseignement supérieur et de la recherche, ce qui était une demande récurrente de la section Aurore et a permis une meilleure prise en compte des problématiques des archivistes de cette section. D'autres échanges ont eu lieu sur des sujets comme la formation à Records in Context (RiC) ou l'articulation des actions en matière d'intelligence artificielle.

Les liens anciens existant entre notre association et ses sœurs francophones, belge, luxembourgeoise, suisse et québécoise, ont également été entretenus, que ce soit par le biais d'une participation aux assemblées générales de ces associations, par l'entretien des partenariats existants ou par le développement de nouveaux projets, comme la lettre d'information des associations francophones en cours de projet. Pierre-Frédéric BRAU s'est particulièrement impliqué dans le Forum pour les associations professionnelles de l'ICA, ce qui permet à notre association d'y poursuivre sa représentation, assurée lors du dernier mandat par Dominique NAUD, mandatée par le conseil d'administration.

Nouer ou renouer des liens avec des associations proches, en France, constitue également un objectif important. Outre le CR2PA, eFutura ou l'AGCCPF signalés par Océane VALENCIA dans son rapport, il semble important de signaler que notre association doit veiller à bien articuler son action avec celle de l'Association des directeurs d'archives départementales (ADAD) avec laquelle des échanges ont eu lieu et dont plusieurs de nos administrateurs sont membres.

Une dynamique associative toujours aussi intense

1) DES ADHESIONS PLUS NOMBREUSES ET UN ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHÉRENTS EN COURS DE RENOVATION

Comme chaque année de Forum des archivistes, le nombre des adhérents est en augmentation, ce dont notre association ne peut que se réjouir. L'année 2026 permettra de vérifier si cette hausse est structurelle ou si elle n'est que conjoncturelle. La mise en place d'un formulaire d'adhésion immédiatement disponible sur le nouveau site internet devrait en tout cas nous faciliter les choses.

Si le dynamisme des sections ACII et AD et le poids croissant de la section Aurore restent des constantes de notre association, l'analyse pluriannuelle des adhésions par section confirme la lente érosion des adhésions dans la section AESP. Le nouveau bureau de cette section, présidé par Camille CASTANIÉ, s'est résolument emparé de cette question et on ne peut qu'espérer que l'enquête qui devrait être lancée auprès des membres de la section permette de mieux comprendre les attentes des archivistes du secteur privé. Le conseil d'administration s'efforce en tout cas d'une part de renforcer ces liens avec les autres associations d'archivistes, très présentes dans ce secteur (AAEF, eFutura, CR2PA) et d'autre part de veiller à ce que les actions de notre association — organisation d'événements comme programmation des formations et activités éditoriales — reflète au mieux la diversité de notre profession.

2) UN FORUM EXCEPTIONNEL MAIS CONSOMMATEUR DE RESSOURCES

Le 4^e Forum des archivistes qui s'est tenu à Rennes du 26 au 28 mars a de manière certaine constitué l'acmé de cette année pour notre association. Le succès a été au rendez-vous, comme le rappelle Anne PLETINCKX dans son rapport. Que toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce beau succès — et tout particulièrement les membres du comité d'organisation, les membres du comité scientifique sous la présidence d'Agnès VATICAN, les salariés de la permanence, et les étudiants et étudiantes de l'université d'Angers coachés par Bénédicte GRAILLES — en soient chaleureusement remerciés.

Ce succès n'a cependant pas été obtenu sans difficultés. Financièrement, il se conclut par un résultat positif. Humainement, il a entièrement mobilisé les salariés de la permanence pendant un mois entier, et plus encore en ce qui concerne la déléguée générale, ce qui a empêché la tenue de sessions de formation au mois de mars, contribuant en partie au résultat lourdement déficitaire de notre filiale.

C'est pourquoi le conseil d'administration élu au printemps a décidé, lors de sa première réunion tenue au début du mois de mai, de renouveler l'expérience en 2028, mais dans un format plus réduit. Un groupe de travail dédié a été à cette occasion constitué pour étudier les conditions de tenue de cette prochaine édition du Forum. Il a notamment été proposé de réduire le nombre de sessions en parallèle (deux au lieu de trois), de ne plus proposer d'ateliers et de limiter le nombre de participants à 700 maximum. Cela implique de viser des villes de taille plus réduite. L'appel à candidature a été lancé en conséquence, ce qui devrait permettre le choix de la ville lauréate lors de l'assemblée générale ordinaire 2026. L'année 2026 sera par ailleurs consacrée à la constitution du comité scientifique et du comité d'organisation de l'événement.

3) UNE ACTIVITE EVENEMENTIELLE TOUJOURS AUSSI RICHE

Le Forum des archivistes n'a pas constitué le seul événement de notre association. Cafés visio, webinaires, journées d'études, participation au salon des maires ont ponctué le second semestre de l'année, notamment pendant les mois d'octobre et de novembre où ils se sont succédé.

Ce maintien d'une intense activité événementielle témoigne du dynamisme des différentes composantes de notre association — sections, groupes régionaux, groupes de travail, quel que soit leur rattachement. Ils attestent du besoin des archivistes de se retrouver régulièrement et surtout de l'engagement des coordinateurs de ces instances qui doivent être chaleureusement remerciés.

4) DES GROUPES DE TRAVAIL DE PLUS EN PLUS NOMBREUX MAIS AU PILOTAGE COMPLEXE

Chaque nouveau mandat est l'occasion de mettre à jour la cartographie des groupes de travail organisés par notre association et de vérifier qu'ils disposent d'une coordination motivée et de projets bien identifiés.

Force est de constater que le nombre des groupes de travail est en forte croissance, quel que soit leur rattachement. Rien que cette année ont été créés des groupes de travail consacrés à l'intelligence artificielle, à la santé mentale, aux objets dérivés (rattachés au conseil d'administration), à la prise en compte du handicap dans la profession (section AACOE). La section Aurore a décidé de son côté de relancer un groupe de travail dédié à une meilleure

connaissance de ses adhérents, tandis que la section AESP a relancé la mise à jour du tableau de gestion des archives en entreprises. Comme pour l'organisation des événements, l'animation de ces groupes repose souvent sur quelques personnes dont l'engagement n'est plus à démontrer. Un des enjeux des deux prochaines années sera de fournir à ces groupes les outils de travail collaboratif dont ils ont besoin pour être efficaces et gérer leurs ressources dans les meilleures conditions d'accès et de sécurité.

L'année 2025 a également mis en évidence la nécessité de renforcer le dialogue entre organes de gouvernance pour la bonne gestion de ces groupes de travail. La refonte de l'ouvrage de la collection *Les archives c'est simple* consacré aux établissements d'enseignement a ainsi nécessité une meilleure coordination entre les groupes de travail des sections AD et Aurore. La demande de la section AD de disposer d'un lieu pour reprendre la réflexion sur les archives électroniques a nécessité d'engager un dialogue avec le groupe de travail Am@é de la section ACII, afin d'étudier la perspective d'ouvrir celui-ci aux membres des autres sections. Quant à la section AACOE, elle a accepté d'ouvrir son nouveau groupe de travail consacré au handicap à l'ensemble des membres de l'association, sans que le pilotage ne remonte au niveau du conseil d'administration.

Des services et produits insuffisants pour assurer un résultat financier positif pour notre filiale

1) UNE ACTIVITE DE FORMATION EN REPLI PAR RAPPORT A 2024

Le précédent conseil d'administration avait anticipé le repli de l'activité du centre de formation. Celui-ci s'est confirmé puisque, après une année 2024 exceptionnelle à tous points de vue, l'année 2025 a été à peu près similaire à l'année 2023 qui constituait pourtant une excellente année.

Malheureusement, ces résultats se sont révélés insuffisants. Depuis cette date, nos charges ont en effet augmenté, qu'il s'agisse de nos charges générales (prise à bail du 6, rue Jean-Marie Jégo, recrutement de nouveaux salariés) ou des charges propres à l'activité de formation (rémunération et défraiement des formateurs, frais généraux d'accueil des stagiaires). La fragilité de la situation des finances publiques, avec des budgets votés très tardivement et souvent en baisse pour la formation continue, ainsi que l'organisation du Forum des archivistes, ont également contribué à cette rétractation de notre activité de formation.

Aussi les conseils d'administrations ont-ils dû prendre, tout au long de l'année, des mesures draconiennes — malheureusement insuffisantes — pour éviter une dérive trop importante des finances de notre filiale. Des formations ont été annulées, d'autres ont été regroupées pour assurer une rentabilité minimale, les actions de communication ont été multipliées, le nombre de formateurs pour chaque session de formation a été réduit au strict minimum indispensable, les frais généraux ont été comprimés. Il a fallu, en fin d'année 2025, se résoudre à des décisions difficiles, et notamment la résiliation du bail du 6, rue Jean-Marie Jégo, ce qui va conduire les salariés de la permanence à se resserrer dans les locaux du 8 dont l'association est propriétaire. Une surveillance accrue de l'activité de formation va être nécessaire tout au long de l'année 2026. Le conseil d'administration tient dans tous les cas à remercier Léonor FANTEL, Monalisa STENGER et Alice DEWEIRDT, pour leur implication tout au long de l'année.

Dans le même temps, une réflexion a été entamée pour élargir le public de nos formations, et tout d'abord en direction des membres de la section AESP. Cette action comprend deux aspects : d'une part, faire en sorte que les formateurs de nos sessions généralistes ne focalisent

pas uniquement leurs exemples sur le secteur public ; d'autre part, réfléchir à une offre dédiée aux archivistes travaillant dans le secteur privé, pour prendre en compte les spécificités de leur cadre juridique et technique. Ce travail devrait déboucher sur une offre de formation adaptée en 2026.

L'adaptation du catalogue de notre filiale a comme toujours été une priorité. S'est tout particulièrement posée la question de la mise en place d'une offre prenant en compte les développements récents de l'intelligence artificielle. À la suite du webinaire organisé à la fin du mois de septembre, une première formation a été montée et semble d'ores et déjà susciter l'intérêt des archivistes, au point qu'elle va pouvoir être proposée plusieurs fois dans l'année. La diversification de cette offre, avec des formations plus pratiques, est à l'étude mais est confrontée à des problématiques techniques qu'il va falloir prendre en compte.

2) UNE POLITIQUE EDITORIALE MISE EN ŒUVRE

La politique éditoriale adoptée lors de la dernière assemblée générale de notre association a commencé à être mise en œuvre au cours de l'année 2025, sans pourtant que cela se traduise par une amélioration des résultats financiers.

La modernisation de *La Gazette des archives*, avec une nouvelle charte graphique dévoilée à l'occasion du Forum des archivistes, constitue l'action la plus visible de cette refonte. Le conseil d'administration tient à cette occasion à saluer l'action et l'engagement du comité de rédaction et de sa rédactrice en chef, Magalie MOYSAN. Cette évolution de notre publication historique s'est accompagnée d'une décision financière douloureuse, à savoir l'offre d'une année gratuite à nos abonnés, dans la mesure où un retard de publication important avait été pris. Les résultats de notre filiale s'en ressentent naturellement, mais nous espérons que la communication faite autour de la nouvelle maquette de *La Gazette*, associée à la qualité des articles et à une plus grande facilité d'achat, au numéro comme à l'article, via la boutique en ligne de notre site, stimuleront les ventes en 2026.

Aucun autre titre n'a été publié en 2025 dans les différentes collections de notre filiale, ce qui a contribué à un chiffre d'affaires sans commune mesure avec celui des années précédentes. Les prochaines années devraient être meilleures, avec plusieurs projets en cours de finalisation (sur les archives des associations et les archives des établissements d'enseignement pour la collection *Les archives, c'est simple* ou sur les archives audiovisuelles pour *Les petits guides des archives*). La refonte de l'*Abrégé d'archivistique*, entamée par Lydiane GUEIT-MONTCHAL, est également très attendue, mais pour 2027.

Enfin, une gestion des stocks drastique, accélérée par la décision de résilier le bail du local du 6, rue Jean-Marie Jégo, contribuera à achever l'assainissement de la situation financière.

Le conseil d'administration tient à adresser ses remerciements à Cyrielle RENTERO, arrivée en juin 2025 à la permanence, qui a réussi à garantir une continuité de l'activité avec succès, en tenant les échéances de parution de nos principales publications.

Perspectives pour l'année 2026

L'année 2025 a donc été à tout point de vue exceptionnelle, mais paradoxale.

Exceptionnelle par le renouvellement des instances de notre association et par les mouvements survenus au sein de l'équipe de la permanence, par le succès du Forum des archivistes de Rennes, par le nombre d'événements organisés par les sections, groupes de travail et

groupes régionaux, par le rajeunissement de notre *Gazette des archives* et de notre site internet et par le lancement d'une politique dynamique et résolue de plaidoyer. Mais paradoxale, en raison du résultat financier inquiétant de notre filiale et en léger déséquilibre de notre association.

L'année 2026 s'annonce d'ores et déjà riche en activité : préparation du déménagement du 6, rue Jean-Marie Jégo et rassemblement des salariés de la permanence dans le local du 8 de la même rue, parution de plusieurs publications, préparation du prochain Forum, organisation de nombreux événements (RASAD de Caen, colloque ACII d'Avignon, etc.), mise en place du nouveau parcours d'accueil des adhérents, montée en puissance du comité au plaidoyer — notamment à l'occasion des élections municipales — et des groupes de travail sur l'intelligence artificielle, la santé mentale des archivistes ou le handicap, etc.

C'est surtout la soutenabilité financière de notre association et de sa filiale qu'il va falloir surveiller de près. L'année 2025 a confirmé notre extrême dépendance vis-à-vis de notre centre de formation et des cotisations de nos membres et donc, indirectement, de la situation des finances publiques qui les financent majoritairement. Elle rend indispensable la réflexion sur notre modèle économique, initiée lors du séminaire tenu à Rennes en 2024 par le précédent conseil d'administration et qu'il faudra impérativement approfondir d'ici la fin de l'actuel mandat.

Édouard VASSEUR

LA VIE ASSOCIATIVE

Par Anne Pletinck, vice-présidente à la vie associative.

2025, une année de Forum et d'élections

L'année 2025 a été une année dense pour l'association et la permanence en ce qui concerne la vie associative avec, en plus de son activité événementielle régulière, la tenue de la 4^e édition du Forum des archivistes, à Rennes, et des élections pour le renouvellement du Conseil d'Administration et des bureaux de sections.

La permanence, très investie sur ces sujets, a connu un changement au niveau des ressources humaines sur la partie vie associative. Nicolas DIDON étant toujours en temps partiel thérapeutique, c'est Monalisa STENGER qui a pris en main la gestion des événements et l'animation de la vie associative. Nicolas DIDON continue d'assurer quant à lui la gestion administrative de la vie associative (gestion des cotisations, diffusion des offres d'emploi, modération des listes de diffusion et appui logistique ponctuel sur la préparation des événements).

1) LE FORUM DES ARCHIVISTES – RENNES 2025



Le grand auditorium fait salle comble pour la cérémonie d'ouverture du Forum. © Béchu photographie

Au terme de trois années de préparation, le Forum des archivistes s'est ouvert le 26 mars 2025, au Couvent des Jacobins, à Rennes. Le thème retenu pour cette édition, « Avec attention : archives, archivistes et sociétés », développé par un programme scientifique de grande qualité, a remporté tous les suffrages. L'association salue à nouveau à l'occasion de ce bilan le Comité scientifique piloté par Agnès Vatican, directrice des Archives départementales de la Gironde, et le remercie pour son investissement. Un grand merci également au comité d'organisation qui a porté haut les couleurs de la Bretagne, à la permanence de l'association sans qui rien n'aurait été possible, à nos parrains et sponsors et aux étudiants du master archives d'Angers qui ont apporté leur aide précieuse durant les trois jours du Forum et beaucoup de bonne humeur !

Un Forum des archivistes, c'est trois jours des conférences, ateliers, tables rondes, un salon des exposants, des présentations d'outils, des temps associatifs... qui rassemble la profession de manière exceptionnelle et pour le plus grand bonheur de tous. Lieu d'échanges unique et de moments conviviaux, l'édition 2025 a tenu toutes ses promesses et plus, en accueillant 1145 participants. Il est à ce jour le plus important événement organisé par l'AAF depuis sa création, et un événement dont la réussite a été saluée par tous avec un taux de satisfaction de 84 %.

Plusieurs temps associatifs se sont déroulés pendant le Forum :

- Les assemblées générales des sections ;
- L'assemblée générale de l'AAF ;
- Réunion de travail du GT cycle de l'eau ;
- Réunion de travail du GT archivistes en SDIS ;
- Bureau de la section AURORE ;
- Réunion de travail du GT archivistes itinérants ;
- Temps de rencontre avec le GT archives audiovisuelles ;
- Temps de rencontre avec GT archivistes itinérants ;
- Temps de rencontre du GT archives scientifiques de la section AURORE ;
- Temps de rencontre avec le GT médiation <-> archives et découverte de jeux de sociétés créés autour des archives ;
- Déjeuner avec le GT Am@e ;
- Venez parler Abrégé ! – atelier portant sur la refonte du manuel ;
- Temps d'échange et de réflexion sur la thématique du handicap dans le monde des archives – section AACOÉ et service archives du Sénat.



Les participants en pleine réflexion durant un des ateliers
"Venez parler Abrégé !" © Claire LARRIEUX

Le Forum en chiffres

1145 inscrits.

Un programme riche :

- 42 heures de conférences
- 71 conférences
- 10 ateliers programmés deux fois
- 2 représentations de « Jouer l'archive »
- 5 impromptus philosophiques des Araignées philosophes
- 10 posters scientifiques
- 1 exposition par les Archives départementales de la Vendée

Et des temps conviviaux qui l'étaient tout autant !

- 105 participants au Grand jeu « Recherche et trouve »
- 380 participants au dîner de gala et presque autant d'initiés à la danse bretonne ou de compétiteurs au blind-test
- 15 visites dont 593 personnes ont pu profiter
- 1200 photos réalisées au photomaton !

Des temps associatifs :

- 10 réunions de groupes de travail et de bureaux de section
- 2 ateliers pour parler *Abrégé d'archivistique* avec une trentaine de participants à chaque fois
- 7 assemblées générales de section
- Et l'assemblée générale de l'AAF avec 229 participants

Une centaine de personnes mobilisées :

- 30 membres du comité d'organisation

- 13 membres du comité scientifique
- 21 étudiants du master 1 en archivistique d'Angers
- 9 permanents
- 17 membres du conseil d'administration
- Toute l'équipe du Couvent des Jacobins

40 entreprises et institutions ont fait partie de l'aventure à des niveaux différents : parrains, exposants, partenaires... Ils ont participé au budget à hauteur de 49% : Merci !

100 bols bretons « Archiviste » et **100 boîtes de palets bretons** vendus (soit la totalité...)

596 marinières « Archiviste ! » vendues en pré-commande et une centaine sur place : quel engouement !

84 bouteilles de cidre vendues et des dizaines de paires de chaussettes,

65 kilos de nourriture transformée en pâté pour chiens et chats pour la SPA de Rennes.

2) ÉLECTIONS 2025 : RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES BUREAUX DE SECTION

La préparation des élections (Conseil d'Administration et bureaux de sections), débutée fin 2024, a permis la tenue du scrutin entre le 24 février et le 14 mars 2025, via l'outil de vote en ligne Balotilo. Les résultats de l'élection directe au Conseil d'Administration ont été publiés le 17 mars par le bureau de vote. Le vote électronique a permis une participation des adhérents à hauteur de 41% des inscrits, soit 785 votants.

Les bureaux de sections ont élu leurs présidents, et lors du premier Conseil d'administration de mandat, le 5 mai, les postes statutaires ont été pourvus. L'AAF a un nouveau président : Édouard Vasseur.

D'un mandat à l'autre : gouvernance de l'association et rendez-vous statutaires

1) SÉANCES ET SEMINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Photo de groupe lors du séminaire du conseil d'administration.

© Vincent Taillandier

La dernière séance du Conseil d'administration du mandat 2022-2025 s'est tenue le 31 janvier à la permanence à Paris. Le nouveau Conseil d'administration issu des élections 2025 s'est réuni une première fois en séance le 5 mai. Cette séance liminaire a permis la désignation du président et des différents vice-présidents de l'association. Le Conseil d'administration s'est également réuni en séances en présentiel les 3 octobre et 12 décembre, ainsi qu'en visioconférence pour un mini-CA de rentrée le 3 septembre.

Le Conseil d'administration s'est également réuni en séminaire annuel, à Paris, le 16 juillet, pour

travailler sur les orientations et projets portés par le nouveau mandat.

Ce séminaire de début de mandat avait plusieurs objectifs : faire naître une identité collective propre au Conseil d'administration nouvellement élu, permettre le passage de relai entre le mandat précédent et le nouveau (s'approprier les réalisations et sujets de réflexions de la précédente équipe et se projeter au regard d'un nouveau contexte), et échanger sur les grands projets ouverts, émergents et issus du nouveau collectif pour dessiner une orientation et des priorités en phase avec le nouveau mandat. Au nombre des sujets mis en avant lors de cette journée, se trouvent particulièrement : la révision des statuts de l'association, la montée en puissance du plaidoyer comme mode d'action associatif, les relations entre sections / groupes de travail / groupes régionaux, les outils à disposition des adhérents, et les sujets présents dans la profession (de la santé mentale, à l'inclusivité, au handicap, en passant par les échéances électorales à venir).

2) L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE 2025

L'assemblée générale annuelle 2025 s'est tenue à Rennes, pendant le 4^e Forum des archivistes, le 27 mars. 229 votants ont participé aux débats.

Les points statutaires ont été déroulés :

- Approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire 2024,
- Présentation et approbation des rapport moral et financier 2024,
- Présentation et approbation du budget 2025, présentation du rapport financier 2024 de l'EURL AFF et de son budget 2025,
- Le montant des cotisations 2026 a également fait l'objet d'un vote approuvant leur maintien à un niveau identique à 2025.



Cette assemblée a également été l'occasion de saluer l'engagement de Laurent Ducol qui, après de nombreuses années en qualité de gérant bénévole de la filiale de l'AAF, a souhaité transmettre ses fonctions. Nous avons ainsi annoncé la reprise de cette responsabilité par Alice Grippon, qui en assure désormais la continuité.

Vie et activités associatives au service des adhérents

L'année 2025 a vu le nombre de membres de l'association augmenter. Elle a aussi été riche d'activités qui ont animé la vie associative au sein de ses groupes de travail, groupes régionaux et sections.

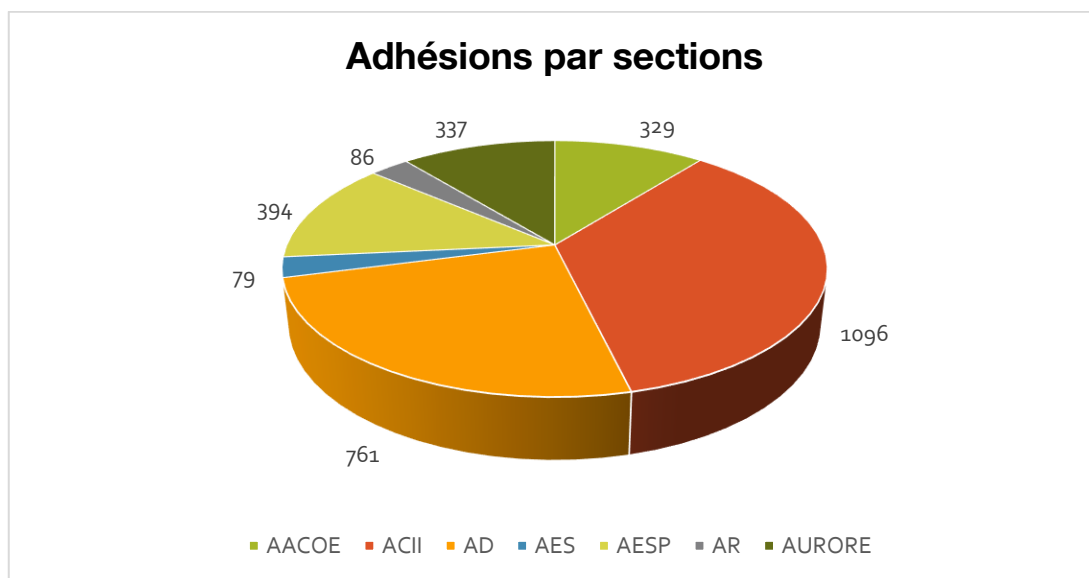
Elle a enfin été ponctuée de nombreux événements en dehors du Forum, avec l'habitude désormais acquise d'adapter le format à chaque événement (présentiel, distanciel ou hybride).

Ainsi, **13 événements ont été organisés qui ont rassemblé plus d'un millier de participants**, en plus de la participation de l'association à des événements tiers, portant à près de **2200 le nombre de personnes accueillies dans le cadre d'événements AAF** (Forum inclus) en 2025. On notera aussi que si le nombre d'événements reste stable par rapport à 2024, **le nombre de participants est en augmentation de 30% pour les seuls événements hors Forum.**

Le Conseil d'administration renouvelle ici ses plus vifs remerciements à la permanence, et à l'équipe en charge de la vie associative en particulier, pour l'ensemble des actions d'accompagnement et de soutien mis en œuvre pour l'organisation de ces activités et événements, et le service rendu aux adhérents.

7) ADHÉSIONS

L'association a connu en 2025 une augmentation significative des adhésions passant de 2815 adhérents (toutes formes confondues) au 31 décembre 2024 à **3082 adhérents au 31 décembre 2025**. Le Forum a largement contribué à ce dynamisme.



8) ACTIVITES 2025 DES GROUPES REGIONAUX ET GROUPES DE TRAVAIL RATTACHÉS AU CA

L'AAF compte 7 sections auxquelles sont rattachés 17 groupes de travail internes. Elle compte également 15 groupes régionaux et 6 groupes de travail rattachés directement au Conseil d'administration.

Des réunions de début de mandat ont permis aux bureaux, coordinateurs, pilotes et animateurs de ces groupes et sections de faire connaissance avec leurs référents membres du Conseil d'administration. La première a eu lieu le 25 juin pour les groupes régionaux avec les nouvelles coordinatrices désignées au CA, Juliette GAULTIER et Anne PLETINCKX. Se sont tenues ensuite les 26 juin et 9 juillet deux réunions pour les GT rattachés au CA, puis le 19 septembre une réunion pour les sections, avec Anne PLETINCKX. Ces rencontres ont permis de faire le point sur les activités et projets en cours des différents groupes, et d'échanger sur les liens, outils et modalités de travail au sein de l'association.

a) Groupes de travail rattachés au Conseil d'administration

Selon les statuts de l'association, un groupe de travail peut être constitué à l'initiative d'adhérents, de bureaux de section ou du Conseil d'administration. Les livrables issus des travaux de ces groupes sont redistribués à la communauté des membres de l'association, sur le site Internet de l'AAF ou dans le cadre d'une publication. L'AAF compte, au 31 décembre 2025, 6 GT rattachés au CA.

Groupe de travail Archives alternatives

Le groupe est coordonné par Lydie PORÉE (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine). Il compte 26 membres.

Le groupe a produit entre 2024 et mi-2025 plusieurs outils : plaquette de présentation, fiche pilote sur les sources d'archives publiques (avec structure et catégories), bibliographie de référence (en cours de mise à jour).

Il a pour objectif en 2026 de lancer de nouveaux chantiers de réflexion et de consolider son organisation avec l'engagement actif de nouveaux membres.

Groupe de travail Archives audiovisuelles

Ce groupe de travail, espace de dialogue et d'échange sur les pratiques liées à la collecte, la description et la préservation des archives audiovisuelles, a été créé en 2021.

Le groupe est coordonné par 7 pilotes :

- Audrey BODERE-CLERGEAU (Archives départementales de Loire-Atlantique),
- Céline DELLA SAVIA (Archives départementales du Tarn),
- Aurélien DURR (Archives départementales de la Seine-Saint-Denis),
- Alexandre FABRE (Archives départementales de l'Isère),
- Annabelle LE GALLOU (Archives Bordeaux Métropole),

- Olivier MEUNIER (Archives départementales du Puy-de-Dôme),
- Alan VIROT (Archives Municipales de la Seyne-sur-Mer).



Les cassettes humaines du GT archives audiovisuelles durant le Forum des archivistes.

© Claire LARRIEUX

Il est organisé en sous-groupes dont chacun a comme objectif la production de fiches pratiques (les fiches déjà produites sont disponibles sur le site de l'AAF). Il a participé activement au Forum des archivistes de Rennes en proposant des animations très remarquées et en proposant des communications sur le compte Instagram du groupe de travail. Il a produit en 2025 plusieurs livrables (documents-trames : attestation de non-recours, convention et pacte de cession de droits, contrats et lettres d'intention...) pour la communication des archives audiovisuelles, disponibles via la rubrique *Im-médi'actes* du site internet de l'AAF. Il mène actuellement 2 chantiers principaux : la mise à jour du "Guide Archives audiovisuelles" avec l'INA et l'organisation de leurs prochaines journées de rencontres professionnelles prévues du 20 au 22 mai 2026 à Bobigny.

Groupe de travail Archives photographiques

Ce GT, piloté par Camille VIALA-ROUY jusqu'à la fin de l'année 2025, travaille sur les moyens de mieux faire connaître les outils à disposition pour traiter des archives photographiques (formation, documentation professionnelle, référents conservation préventive et curative...). Il a pour ambition de créer aussi des fiches pratiques spécifiques autour des 5C, et de permettre aux archivistes et aux professionnels de la conservation-restauration du patrimoine de se rencontrer, d'échanger et de construire autour du patrimoine photographique.

Groupe de travail Bibliothèque d'archives

Le groupe de travail Bibliothèque d'archives a été créé en 2013. Il compte actuellement 140 membres. Le GT organise des journées d'étude de 2 jours tous les deux ans, et une journée unique en alternance réservée aux membres du groupe. Une enquête a été faite cette année sur les progiciels et les journées d'étude 2025 ont porté sur les résultats de cette enquête. Le GT dispose d'un site/blog propre, et d'une liste de diffusion AAF. Le groupe étudie actuellement l'idée d'une valorisation de son projet « Perles d'archives » mis en œuvre il y a quelques années.

Il est piloté par :

- Cyrille Le Thiec (Archives départementales de la Loire Atlantique),
- Carole Oudot (Grenoble Alpes Métropole), Annie Prunet (AM Marseille),
- Thierry Claerr (Archives Nationales),
- Alexandre Chevaillier (Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle),
- Anne-Laurence Hostin (Archives départementales de l'Ardèche)
- Adeline Boulland-Duval (Archives départementales de la Haute-Vienne).

Groupe de travail Intelligence artificielle

Dernier né des groupes de travail rattachés au Conseil d'administration, ce GT a été créé en 2025 pour lancer la dynamique associative sur ce sujet, discuter des usages de l'IA dans nos métiers, et contribuer à l'appropriation des outils par la communauté archivistique. Il est piloté par Océane Valencia.

Groupe de travail Normalisation

Ce GT, piloté par Océane Valencia, a été créé en 2018 pour s'emparer des sujets de normalisation, à la fois dans un but de participation active aux processus de normalisation de nos activités métier, mais également pour contribuer à une montée en compétence des archivistes et une meilleure compréhension des enjeux liés à la normalisation.

b) Groupes régionaux

Au 31 décembre 2025, le nombre des groupes régionaux s'élève à 15 :

- Aquitaine,
- Auvergne-Rhône-Alpes,
- Bourgogne-Franche-Comté,
- Bretagne-Pays-de-la-Loire, Caraïbes,
- Centre-Val-de-Loire,
- Grand-Est,
- Hauts-de-France,
- Ile-de-France,
- Languedoc-Roussillon,
- Midi-Pyrénées,
- Normandie,
- Océan Indien,
- PACA-Corse-Monaco,
- Poitou-Charentes.

Leur dynamisme est porté par les animateurs qui s'engagent dans ces collectifs. Les situations de ces groupes régionaux sont très différentes par les types d'actions qu'ils mettent en œuvre, les sujets sur lesquels ils travaillent, les ressorts territoriaux concernés.

Ils ont cependant tous à cœur de rassembler les archivistes de leurs territoires respectifs pour créer du lien à l'échelon régional.

En 2025, les groupes régionaux Centre Val de Loire, PACA-Corse-Monaco et Auvergne - Rhône Alpes ont organisé des événements en présentiel. Certains organisent également aussi régulièrement des cafés-visio tout au long de l'année.

9) ACTIVITES ÉVÉNEMENTIELLES 2025

a) Événements portés par le Conseil d'administration

En plus du Forum des archivistes, l'association a participé à / ou organisé plusieurs événements au cours de l'année.

Semaine internationale des archives - ICA

L'association a participé à la Semaine internationale des archives, du 9 au 13 juin, portant sur le thème « Archives Accessibles - Des archives pour tous.tes », en mettant à disposition ses ressources au plus grand nombre pendant ces journées.

Webinaires « Mieux comprendre l'intelligence artificielle et son utilisation dans le monde des archives »

Le Conseil d'administration a en outre organisé deux Webinaires, les 16 et 30 septembre, sur un sujet d'actualité fortement plébiscité : l'IA. Ces deux webinaires, dont la mise en œuvre a été portée par une forte demande remontée du terrain, ont été animés par Océane Valencia et Édouard Vasseur. Ils ont rassemblé 321 personnes. Les support et captation vidéo sont accessibles via la rubrique *Immédi'actes* du site internet de l'AAF.

Congrès international des archives – Barcelone 2025

L'AAF était également présente à Barcelone pour le Congrès international des archives du 27 au 30 octobre, avec une délégation de 3 membres du Conseil d'administration. Une occasion unique d'échanges riches et passionnants, et pour le président et la vice-présidente en charge de la vie associative, de proposer une intervention saluée sur le plaidoyer associatif.

Salon des maires et des collectivités locales

L'AAF a tenu en 2025, à nouveau, un stand dans le cadre de cet événement majeur de la vie politique française, du 18 au 20 novembre. Animé par des adhérents volontaires et des membres de la permanence, ce stand installé dans le pavillon Numérique est un lieu d'échanges formidable avec les élus locaux et cadres de la fonction publique territoriale, qui permet à l'association non seulement de diffuser l'information et la culture archivistique mais également de prendre de nombreux contacts. En 2025, ce sont ainsi 154 visiteurs qui ont laissé leurs coordonnées pour en savoir plus ! Grâce au Ministère de la culture et en particulier à l'invitation du Service interministériel des archives de France, nous avons pu participer à une conférence « **Gestions de vos données et documents numériques, 3 exemples pour vous simplifier la vie.** » Deux adhérents de la section ACII y ont participé :

- Cécile Vaniet, coordinatrice d'Am@e a pu présenter ce groupe de travail et leurs réflexions ;
- Matthieu JOURDAIN, e-archiviste, Centre de gestion du Nord, a pu présenter l'offre de SAE proposée par le CDG du Nord.

Ce rapport moral est l'occasion encore pour le Conseil d'administration de remercier l'équipe de la permanence ainsi que les adhérents bénévoles pour leur investissement à cette occasion.



b) Évènements des GT rattachés au CA

Groupe de travail Bibliothèques d'archives

Une **journée de visites a été organisée à Paris le 19 juin**. Le matin a été proposé aux membres du groupe de travail la visite de la bibliothèque du Musée des Arts décoratifs. L'après-midi, une visite au Collège de France a été l'occasion de découvrir le fonctionnement et les missions de recherche et d'enseignement de l'institution.

Le groupe de travail Bibliothèques d'archives a également tenue ses **journées annuelles les 20 et 21 novembre** à Charenton-le-Pont (à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie) sur le thème « Informatisation des bibliothèques d'archives et mutualisation des pratiques ». Ces journées ont remporté un franc succès avec 60 participants.

c) Évènements des sections

La section AACOÉ a proposé en 2025 plusieurs visites à ses membres.

Le 14 mai, ceux-ci ont ainsi pu participer à une visite guidée de l'exposition « Musique et République, De la révolution au Front populaire » animée par Marie Ranquet, commissaire scientifique de l'exposition, aux Archives nationales (site de Paris - hôtel de Soubise) proposée le matin, et/ou une visite de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) au fort d'Ivry (et présentation de son fonctionnement intégrant la chaîne de production audiovisuelle et la chaîne de traitement archivistique).

En outre, le 2 décembre, 12 membres de la section ont pu visiter le Centre des Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères (site de La Courneuve).

Ces visites ont réuni une cinquantaine de participants.

Enfin, La section AACOÉ a également organisé au Sénat, à Paris, le 20 juin, une journée d'étude sur l'accueil en milieu professionnel de personnes porteuses de handicaps à laquelle ont participé 13 personnes.

La section des Archivistes Régionaux s'est réunie en visioconférence, le 6 novembre, pour une matinée d'étude sur le référencement comme moyen de développer la consultation. Cette matinée d'étude a rassemblé 60 participants.

La section AURORE a tenu ses journées annuelles à Paris, les 27 et 28 novembre.

Sur le thème « Les archives de et pour la recherche », ces journées ont rassemblé 60 personnes pour la journée interne, et 85 personnes pour la journée d'étude. La journée interne du 27, réservée aux membres, a été accueillie à l'Inserm Biopark, la journée d'étude par l'INALCO. Les supports de la journée du 28 novembre sont disponibles à la consultation sur la rubrique *Immédi'actes* du site internet de l'AAF.

L'AAF, au travers des membres de la section AURORE, a également participé cette année aux Journées « Archives de l'archéologie française à l'étranger ». Ces journées se sont tenues à la Maison des Sciences de l'Homme à Lyon, les 3 et 4 novembre.

d) Évènements des GT rattachés aux sections

Le groupe de travail AM@É a organisé sa journée annuelle, réservée à ses membres « Diffuser, communiquer et valoriser les archives numériques » aux Archives de Paris, le 19 juin. Les 15 participants ont fait le point sur l'avancée des travaux portant sur le socle documentaire de l'archivage électronique et le sujet de la sensibilisation à l'archivage électronique, puis réalisés des ateliers sur la diffusion, la communication et la valorisation des archives électroniques.

e) Évènements des groupes régionaux

Plusieurs groupes régionaux ont programmé des événements parmi leurs activités cette année, en présentiel ou à distance.

Le groupe Centre Val de Loire a organisé le 4 juillet, en visioconférence, une rencontre sur le thème « Lampe - éclairage sur l'archivage numérique », en collaboration avec le groupe GENIE. L'évènement a rassemblé 214 participants. Les supports de la matinée sont disponibles à la consultation sur la rubrique *Immédi'actes* du site internet de l'AAF.

Le 28 novembre, le groupe régional s'est également réuni pour une journée d'étude à Blois, sur la thématique de la collecte au prisme de la relation producteur. 25 personnes ont participé à la journée.

Le groupe PACA-Corse-Monaco s'est réuni pour une journée d'étude à Aix-en-Provence le 6 novembre. Avec un thème en guise de salut pour de « Nouveaux venus dans le paysage des archives publiques : Monaco et IA ». La journée a rassemblé **50 participants** au Archives municipales d'Aix-en-Provence.

Le groupe régional Auvergne – Rhône Alpes s'est rassemblé pour une journée, le 2 décembre, pour débattre de l'actualité numérique au service des archives. L'évènement s'est tenu aux Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon. Un très beau succès de participation pour l'occasion, avec 116 adhérents ayant fait le déplacement.



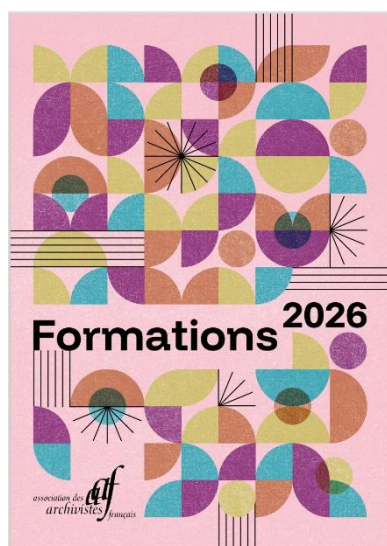
Journée du groupe régional Auvergne-Rhône Alpes

aux Archives départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon. © Claire LARRIEUX

FORMATIONS, EMPLOI, MÉTIERS

Par Cyril Longin, vice-président aux formations à l'emploi et aux métiers

Les missions du COFEM ne peuvent être détachées du fonctionnement du Centre de formation et de sa filiale, Archivistes Français Formation (AFF).



En 2025, le Comité a été marqué par :

- Le congé maternité de Léonor FANTEL, remplacée de manière dynamique et efficace par Alice DEWEIRDT ;
- Au retour de Léonor FANTEL, le recrutement en CDI d'Alice DEWEIRDT comme chargée de formation ;
- La refonte graphique du catalogue de formation, déclinaison de la refonte de *La Gazette des archives* ;
- Une baisse importante du nombre d'inscriptions aux formations ;

Le Centre de formation ne pourrait fonctionner sans l'investissement sans faille de Claire LARRIEUX, Léonor FANTEL et Alice DEWEIRDT. Qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées.

Bilan du centre de formation

L'année 2025 a été marquée par une baisse plus que significative aussi bien en nombre de formations (moins de sessions pour une même formation) que de stagiaires (des stages moins remplis).

Cette situation s'explique par deux facteurs parallèles, mais s'additionnant :

- Le vote tardif des budgets des collectivités (souvent en mars) souvent cumulé avec une baisse importante des crédits de formation ;
- Une année Forum, événement faisant souvent office de formation (et générant moins de recettes) et qui de fait rend impossible l'organisation de formations en mars ;

123 stages (91 en inter et 32 en intra) ont été organisés sur l'année pour 1430 stagiaires formés (1017 en inter et 413 en intra).

1) LES STAGES INTER

Stagiaires inscrits	1086
Stagiaires retenus	1017
Nombre de stages	91
Nombre de stages complets	28
Nombre de stages annulés	7

91 stages ont été organisés en inter en 2025.

9 formations ont été annulées, faute d'inscrits (2 en 2024) :

Les sessions suivantes ont été supprimées et les stagiaires regroupés sur d'autres sessions afin de réduire les coûts :

- Évaluer et sélectionner les archives numériques (Paris, AAF, 02 au 04 juin 2025)
- Introduction à l'archivage numérique (Nantes, Archives de la Ville et de la métropole, 04 au 06 juin 2025)
- Savoir mettre en œuvre les bonnes pratiques liées à l'archivage numérique (Paris, AAF, 23 et 24 juin 2025)
- Savoir définir les délais de communicabilité des archives - rapid'formation (à distance, 24 juin matin 2025)
- Savoir traiter un ensemble de fichiers et de dossiers bureautiques (Paris, AAF, 10 et 11 septembre 2025)
- Évaluer et sélectionner les archives numériques (Paris, Programme Vitam, 02 au 04 décembre 2025)
- Initier un plan de classement et de nommage des documents bureautiques dans sa structure - rapid'formation (09 décembre matin 2025)

Les sessions suivantes ont été annulées, faute d'inscrits, sans report sur l'année :

- Archiviste-communicant : utiliser le jeu dans un contexte professionnel (Angoulême, 10 et 11 avril 2025)
- Découvrir les principes de gestion des données de la recherche (Paris, AAF, 16 octobre 2025)

Sur les 91 stages en inter, 28 stages ont été complets. Aucun n'a été dédoublé (5 en 2024).

2) LES STAGES INTRA

Stagiaires inscrits	413
Nombre de stages	32
Nombre de stages demandés	45

32 stages en intra ont été organisés, pour 413 stagiaires (38 en 2024, soit 480 stagiaires).

2 stages intra ont été validés sur 2025 et reportés sur 2026, portant à 34 le nombre total de stages intra prévus.

26 thématiques de stages différents ont été proposés.

3) RECAPITULATIF 2022-2025

Pour cette fin de mandat, nous vous proposons un tableau récapitulatif des chiffres du centre de formation sur ces 4 dernières années.

Formations inter

Année	Stagiaires formés	Nombre de formations
2021	773	74
2022	955	77
2023	1049	90
2024	1288	100
2025	1086	91

Formations intra

Année	Stagiaires formés	Nombre de formations
2021	426	43
2022	485	42
2023	396	36
2024	480	38
2025	413	32

Par ailleurs, le centre de formation a passé et validé son audit de renouvellement pour la certification Qualiopi les 29 et 30 septembre 2025. Le centre de formation est à nouveau certifié Qualiopi pour ses actions de formation pour les 3 prochaines années.

Actualité des différents groupes de travail du COFEM

En 2025, le mandat de 3 ans de Eve Jullien en tant que vice-présidente au COFEM a pris fin. Elle a été remplacée par Cyril Longin en tant que vice-président au COFEM pour les 3 prochaines années.

En raison du congé maternité de Léonor FANTEL du 15 février au 25 août 2025 inclus, le développement des différents groupes de travail du COFEM a été mis en suspens.

Cependant, ont été organisés sur l'année 2025 :

1) GT EMPLOI ET METIERS

Trois webinaires « Parcours d'archivistes » (enregistrés et disponibles en ligne) :

- Webinaire du 27 janvier avec Justine Thomas : 79 inscrits
- Webinaire du 04 mars avec Frédérique Garnier : 32 inscrits
- Webinaire du 20 mai avec Magalie Claveau : 40 inscrits

2) GT CENTRE DE FORMATION ET FORMATEURS

- Mai 2025 : réunion formations catalogue 2026 ;
- Décembre 2025 : réunion bilan de l'année 2025 et nouvelles orientations prises sur l'animation des formations 2026 en raison des restrictions budgétaires des collectivités et l'augmentation des charges (masse salariale, défraiements, etc...) ;

3) GT STATUTS ET CONCOURS

Romain JOULIA à la demande du Conseil d'administration de l'AAF, a poursuivi son engagement au sein du groupe inter-associatif piloté par l'ABF avec pour objectif de revoir les textes statutaires pour les cadres d'emploi culturels de la fonction publique territoriale, de manière à discuter avec le Service du livre et de la lecture au sein du ministère de la Culture.

Plusieurs modifications ont été relevées et présentées afin de faciliter l'accès aux concours :

- Une fusion des cadres d'emploi d'attaché de conservation et de bibliothécaire, tout en conservant des spécialités, dont archives. Cette fusion aurait pour conséquence, pour les archivistes, une réduction des épreuves d'admission
- Pour garantir l'égalité des chances, les centres d'examens ne seraient plus uniques pour chaque spécialité. Il est proposé que les centres d'examens régionaux organisent des épreuves pour toutes les spécialités aux mêmes dates
- Les prérequis de diplômes doivent être mis à jour pour s'accorder avec la réforme LMD. Par exemple, pour le cadre d'emploi B+ (assistant principal de conservation), la mention d'un Bac+2 technico-professionnel va être supprimée, en échange d'une épreuve d'admissibilité supplémentaire.

Le Conseil d'AAF a émis un avis favorable à ces propositions de modifications, considérant qu'elles étaient de nature à faciliter l'accès aux concours. Le SIAF soutient également le projet

et le conseil supérieur de la fonction publique territoriale a examiné la proposition de réforme du concours et a émis un avis positif.

Afin de rendre ces modifications applicables, un décret viendra modifier les statuts en vigueur. Ensuite, les collectivités devront reclasser les agents dans le cadre d'emplois unique, à coût constant, car les grilles indiciaires des bibliothécaires et attachés de conservation sont déjà similaires.

Le Conseil d'administration de l'AAF remercie une nouvelle fois Romain JOULIA pour son investissement et la qualité de ses interventions.

Partenariat avec l'APSV

En 2025, le partenariat de l'AAF avec l'Association de Prévention du Site de la Villette s'est poursuivi pour la formation en alternance d'assistant archiviste et la VAE associée.

L'APSV a ouvert une 13^{ème} promotion pour l'année 2025-2026 qui a fait sa rentrée le 15 septembre 2025.



Les étudiants de la 13e promotion d'assistants archivistes de l'APSV. © Dimitra Tayou

ÉDITIONS

Par Stéphane Kraxner, vice-président aux éditions

L'année 2025 a été, dans le domaine des éditions, à la fois l'année où la nouvelle politique éditoriale a pu se déployer complètement et le nouveau vice-président aux éditions a pu prendre connaissance de son périmètre et des enjeux.

Elle a été marquée par :

- La publication de *La Gazette des archives* refondue en mars
- La mise en ligne de la nouvelle version du site Internet en novembre
- Le départ de Pauline JANSSENS en juillet 2025
- L'arrivée de Cyrielle RENTERO en juin 2025, tout d'abord en soutien de Pauline JANSSENS et qui a repris progressivement le poste avec réussite.

FONCTIONNEMENT DU POLE EDITIONS

1) RESSOURCES HUMAINES

Le pôle éditions et la délégation générale se sont particulièrement mobilisés sur tous les chantiers du COED et il faut remercier d'emblée Pauline JANSSENS, Cyrielle RENTERO et Claire LARRIEUX pour leur investissement.

En milieu d'année Pauline Janssens qui nous accompagnait sur les éditions depuis septembre 2021 nous a fait connaître sa décision de quitter son poste. Nous venions d'engager en CDD pour soutenir le pôle édition Cyrielle RENTERO, arrivée le 10 juin 2025, qui a pu reprendre la plus grande part du poste de Pauline. Certaines tâches supplémentaires assurées par Pauline ont été reprises par la déléguée générale (fin de la mission d'adjointe, communication, stratégie). La prise de poste de Cyrielle s'est très bien passée.

Pour en savoir plus sur Cyrielle et son parcours n'hésitez pas à lire ou relire son interview présentation dans *Archiviste !* n°153, p. 53.

2) GESTION DES STOCKS

Le comité éditions a continué à travailler sur l'évaluation des tirages, notamment pour *La Gazette des archives*, afin d'éviter la reconstitution de stocks superflus.

D'autant plus que les contraintes budgétaires vont obliger courant 2026 à l'abandon du 6, rue Jean Marie Jégo ce qui va avoir pour conséquence de resserrer les espaces de stockage du 8. D'autres déstockages seront organisés en 2026 en particulier pour les exemplaires de *La Gazette des archives* qui sont déjà en ligne et donc moins susceptible d'être vendu.

Publications

1) POLITIQUE EDITORIALE

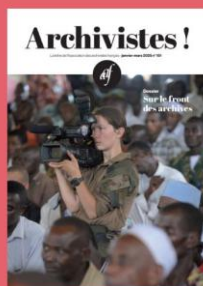
La politique éditoriale mise en place en 2024 est maintenant pleinement active, les différents comités éditoriaux sont en charge de la faire vivre et évoluer si besoin. Nous espérons que vous avez eu le plaisir de constater et d'apprécier ces évolutions, en particulier pour *La Gazette des archives*.

2) ARCHIVISTES !

Revue de liaison diffusée gratuitement aux membres de l'association, *Archivistes !* est restée une publication dynamique, animée par un comité de rédaction en partie renouvelé avec le changement de mandat et composé de Clarisse Herlemont, de Charly Jollivet et de Landry Riche. Clarisse et Landry ont succédé à Jean Chevalier et Nathalie Mével à partir du n°153.

Le rythme de publication a été tenu, avec un numéro par trimestre :

- *Archivistes !* :
 - En janvier, numéro 151 avec un dossier « Sur le front des archives » coordonné par Marine Huguet et Landry Riche ;
 - En avril, numéro 152 avec un dossier sur les archives sociales, coordonné par Hélène Saudrais ;
 - En juillet, numéro 153 spécial Forum des archivistes 2025, piloté par Louis Faivre d'Arcier, Laurent Ducol et Agnès Vatican ;
 - En octobre, numéro 154 avec un dossier « Des cyberattaques et des archivistes », piloté par Juliette Gauthier et Joseph Schmauch.



3) LA GAZETTE DES ARCHIVES

Revue historique de l'association consacrée à la recherche en archivistique et aux débats en matière de pratique professionnelle, *La Gazette des archives* a vu sa première sortie depuis la refonte de la politique éditoriale : trois numéros ont été publiés en 2025, correspondant à la nouvelle politique éditoriale d'amélioration de la qualité globale de *La Gazette*, tant sur le fond que sur la forme.

- **Publication du n° 273, intitulé « Exposer les archives »**, sous la direction de Jessica de Bideran et Régis Lapasin, le premier à adopter la nouvelle ligne graphique de la revue et les principes définis par le comité de rédaction. Pour ceux qui étaient présent au Forum 2025 vous avez pu le voir et vous le procurer sur place.
- **Publication du n°274, un numéro de « Varia »**, coordonné par Magalie Moyssan.
- **Publication du n°275, intitulé « Le Sport : Archives et histoire, avant et après les jeux de Paris 2024 »**, coordonné par Brigitte Guigueno, Lydiane Gueit-Montchal et Sylvain Ville.

Quant à la mise en ligne sur *Persée* des numéros publiés depuis plus de deux ans, elle a été menée à bien et les numéros de l'abonnement 2023 – c'est-à-dire du premier et jusqu'au numéro 272 – sont désormais tous consultables en *open-access* sur :

<https://www.persee.fr/collection/gazar>

Nous avons mis en place sur le nouveau site de l'Association **une vente en ligne à l'article et au numéro** dont nous espérons qu'elle élargira la diffusion des travaux des archivistes en particulier pour les numéros *Varia*. N'hésitez pas à jeter à un œil il y a forcément un sujet qui éveillera votre intérêt ou votre curiosité : <https://www.archivistes.org/publications/categorie/la-gazette-des-archives/>

Il est également désormais possible de vous abonner directement depuis le site internet : <https://www.archivistes.org/publications/sabonner-a-la-gazette-des-archives-ou-commander-un-numero/>



4) AUTRES COLLECTIONS

L'année 2025 a été une année blanche en matière de publication de monographies dans les collections *Les petits guides des archives* et *Les archives c'est simple !* ou les manuels. Ce-

pendant les projets qui avaient été lancés précédemment ont poursuivi leur chemin et devraient voir le jour sur l'exercice 2026.

- La refonte du *Petit guide* consacré aux archives audiovisuelles, en partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel, coordonné par le GT archives audiovisuelles des territoires de l'AAF, Martine Sin Blima-Barru, Sandrine Gill, Christine Braemer et Éléonore Alquier.
- L'écriture d'un volume de la collection *Les archives c'est simple !* consacré aux archives d'association, coordonné par Pierre-Frédéric Brau, Sonia Dollinger-Désert, Alice Gripon et Morgane Vanehuin.
- La refonte d'un volume de la collection *Les archives c'est simple !* consacré aux archives des établissements d'enseignement publics et privés, coordonné par le groupe de travail « Rectorats » de la section AURORE et avec le soutien de Cyril Longin pour la section AD.

5) L'ABRÉGÉ D'ARCHIVISTIQUE

Le lancement de la refonte de *L'Abrégé d'archivistique*, en vue d'une publication en 2027 et sous la coordination de Lydiane Gueit-Montchal, a commencé lors du Forum des archivistes 2025 grâce à plusieurs ateliers permettant de recueillir les besoins pour cette nouvelle édition : chacun.e était invité.e à contribuer à travers différentes questions sur son utilisation du manuel, ses besoins et ses souhaits de modifications ou ajouts.

Le portrait-robot du futur *Abrégé* qui est ressorti de cette première réunion : un ouvrage en un seul volume, avec plus d'illustration et de schéma, un plan en deux grandes parties : principes et pratiques.

Lydiane Gueit-Montchal a souhaité s'entourer d'un comité éditorial comprenant des représentants de toutes les sections. Un appel à participation a été relayé et nous avons pu réunir des représentants de toutes les sections.

Un premier plan de l'*Abrégé* a été présenté aux membres du Comité édition de l'association et au Conseil d'administration qui ont pu y apporter quelques propositions et précisions. Le Comité de rédaction devrait se réunir rapidement au début 2026 en vue de valider le plan et de sélectionner des rédacteurs.

6) IMMEDI'ACTES

L'année 2025 a vu la mise en ligne des captations suivantes :

- Matinée du groupe régional Centre Val de Loire « Lampe : éclairage sur l'archivage numérique », 4 juillet 2025 ;
- RASAD 2024 « Les politiques de collecte », 14 et 15 mars 2024 ;
- Journée d'étude de la section des archivistes en établissements de santé 2024 « De l'assistance publique au groupement hospitalier de territoire : la valorisation des archives de la santé au microscope », 27 septembre 2024 ;
- Journées AURORE 2025 « Les archives de et pour la recherche », 28 novembre 2025 ;

En plus de ces mises en ligne, les captations du Forum 2025 sont disponibles sur le blog du Forum 2025, ainsi que les posters scientifiques.

7) SOUTIEN A LA RECHERCHE

L'année 2025 a vu la poursuite de la politique de soutien à la recherche de l'association.

Ont été attribués :

- **Une bourse de recherche à Jules Musquin** pour son projet de recherche portant sur « La culture du peer to peer et les communautés pirates des années 2000 : émergence d'une archivistique et d'une bibliothéconomie populaire », après délibération d'un jury composé de Anne-Marie Bruleaux, Louis Faivre d'Arcier, Christian Hottin, Ève Jullien et Chloé Moser.
- **Un prix à Sarah Marcq**, pour son mémoire soutenu à l'université d'Angers, intitulé « Des usages archivistiques pour l'intelligence artificielle. Le cas de l'automatisation de l'inventaire des archives à la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg » » après délibération d'un jury composé de Vanina Gasly, Romain JOULIA, Valérie Marchal, Jean-François Moufflet et Lucile SCHIRR.



Médias et communication

1) COUVERTURE MEDIATIQUE

Avec le déploiement du plaidoyer de l'AAF, on observe une augmentation de notre présence médiatique :

- *La Gazette des communes*, le 11 avril 2025, avec un article intitulé : « Les archivistes communaux assurent la sécurité juridique de leur collectivité » (interview de Vanina Gasly)
- *Actualitté*, le 30 avril 2025, avec un article intitulé « Gilets jaunes : les cahiers de doléances peuvent être « librement communiqués » »
- *Actualitté*, le 9 mai 2025, avec un article intitulé « Édouard Vasseur élu président de l'Association des archivistes français » ;
- *Actualitté*, le 9 mai 2025, avec un article intitulé « Quels moyens pour l'accès élargi aux « cahiers de doléances » ? » ;
- *Archimag*, le 12 mai 2025, avec un article intitulé « Édouard Vasseur prend la tête de l'Association des archivistes français »

- *La Gazette des communes*, le 23 octobre 2025, avec un article intitulé : « Un bon archivage aide les maires pour la passation des dossiers après les élections » (interview d'Édouard Vasseur, président de l'AAF)
- *La Gazette des communes*, le 20 novembre 2025, avec un article intitulé « [Archivage numérique, récolement pré-électoral... Les archivistes en opération de sensibilisation](#) »
- *La Revue française de généalogie*, le 10 novembre 2025, avec un article intitulé « [Élus, ne partez pas avec vos archives !](#) »
- *Actualité*, le 5 novembre 2025, avec un article intitulé « [Municipales 2026 : la fin d'un mandat ne signifie pas celle des archives](#) »
- *Archimag*, le 12 novembre 2025, avec un article intitulé « [Élections municipales 2026 : un rappel sur le sort des archives communales](#) »
- *La Gazette des communes*, décembre 2025, avec un encart « Interventionnisme des élus : les archivistes dans le viseur »
- *Archimag*, le 16 décembre 2025, avec un article intitulé : « L'AAF alerte sur le sort des données de santé »

Le Forum des archivistes a par ailleurs bénéficié d'une belle couverture presse :

- <https://actualite.com/article/110503/archives/le-quatrieme-forum-des-archivistes-organise-a-rennes-en-2025>
- <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/plus-de-1-000-archivistes-reunis-pendant-quatre-jours-a-rennes-4c929f14-002b-11f0-9b78-58334960577c>
- <https://www.univers.fr/plus-de-1000-archivistes-se-retrouvent-a-rennes-pour-leur-4e-forum/>
- <https://www.francelive.fr/teaser/ouest-france/plus-de-1-000-archivistes-reunis-pendant-quatre-jours-a-rennes-8801232/>
- <https://redon.maville.com/actu/actudet -plus-de-1-000-archivistes-reunis-pendant-quatre-jours-a-rennes- dep-6724579 actu.Htm>
- <https://www.rfgenealogie.com/infos/un-evenement-attendu-le-4e-forum-des-archivistes-a-rennes>
- <https://www.lagazettedescommunes.com/965570/du-26-au-28-mars-2025-forum-des-archivistes/>
- *Archimag*, mai 2025, n°384, avec un article intitulé « 4^e Forum de l'AAF « par des archivistes, pour des archivistes »

2) SITE INTERNET DE L'AAF

Il faut féliciter Claire LARRIEUX et l'équipe de la permanence pour l'ensemble du travail accompli sur la refonte du site internet de l'AAF qui méritait bien une remise au goût du jour.

La refonte a été un projet au long cours, mobilisant adhérents, administrateurs et permanents depuis 2022.

À l'heure où nous parlons, premier trimestre 2026, Il y a eu 49 500 visiteurs sur le site depuis son lancement en novembre.

3) RESEAUX SOCIAUX

L'association est restée très active sur les réseaux sociaux comme l'indiquent les chiffres suivants :

- **LinkedIn** : depuis le 17 février 2025, nous avons eu 2710 nouveaux abonnés nous sommes actuellement à 7 377 abonnés.

- **Inscription sur Bluesky début 2025** à la suite à une décision du dernier CA de 2024 de définitivement quitter Twitter/ X (où nous avons 8678 abonnés). Nous avons 709 abonnés fin 2025.
- **Facebook** : 7546 abonnés, 268 followers gagnés en 2025. Cependant l'activité est au point mort et nous envisageons de quitter ce réseau.
- En 2026, l'ouverture d'un compte sur le **réseau Mastodon** est prévue. Il présente une communauté Archives, bibliothèque, documentation plus fournie et active.

La chaîne Youtube de l'association (<https://www.youtube.com/@AssoArchivistesFrancais>) a été enrichie de plusieurs contenus :

- Plusieurs interviews d'archivistes retraçant leur parcours.
- « Bref je suis venu au Forum des archivistes » (une petite vidéo clin d'œil des étudiants en archivistique du Master d'Angers)

Notre chaîne compte 518 abonnés et 130 vidéos y sont publiées.

4) LISTES DE DIFFUSION

En février 2026, le nombre d'abonnés de nos deux listes de diffusion principales est le suivant :

- archives-fr : 4939 abonnés (contre 3544 abonnés en 2024)
- emploi-fr : 1813 abonnés (contre 1632 abonnés en 2024)

Projets pour l'année 2026

1) PUBLICATIONS

Les prochains numéros des revues qui seront publiés en 2026 porteront sur les sujets suivants :

- *Archivistes !* :
 - n° 155 (paru), avec un dossier Archives et IA, coordonné par Océane Valencia et Camille Castanié ;
 - n° 156 en avril (Archives des outres-mers) ;
 - n° 157 en juillet (Archives de la danse) ;
 - n° 158 en octobre (Archives et handicap).
- *La Gazette des archives* :
 - n° 276, à paraître en avril sur le thème des publics ;
 - n° 277, Varia, à paraître en juin/juillet ;
 - n° 278 sur la Santé à paraître en novembre.

Dans une année marquée par une situation financière préoccupante (augmentation des coûts du papier notamment) nous avons commencé une réflexion de réduction des coûts de fabrication/publication de la revue *Archivistes !* tout en conservant sa qualité.

Nous explorons plusieurs pistes : changement de graphiste, réduction des coûts de relecture en faisant appel aux bonnes volontés des membres, ajustement du tirage.

Pour *La Gazette des archives*, nous ajustons le tirage et essayons d'élargir notre base d'abonnés, tout en communiquant auprès d'annonceurs qui pourraient sponsoriser la revue par l'insertion de publicités (payantes).

S'agissant des autres collections, l'année 2026 sera marquée par plusieurs publications :

- *Petit Guide des archives audiovisuelles* prévu pour la fin d'année 2026 ;
- *Les archives c'est simple – Les archives d'association*, prévu pour une parution en juin ;

2) SOUTIEN A LA RECHERCHE

Face à la situation financière de l'AAF, il a été décidé d'élever le montant de la bourse de 1000 à 1500 €, et de ne délivrer le prix que certaines années (tous les 3 ans, années de Forum, pour un montant à confirmer).

PLAIDOYER ET INTERNATIONAL

Par Pierre-Frédéric Brau, 1^{er} vice-président au plaidoyer et à l'international

Porter la voix des archivistes, défendre les archives, les faire rayonner, en France et au-delà de ses frontières, tels sont les buts poursuivis par la vice-présidence au Plaidoyer et à l'International.

La première année du mandat a été l'occasion d'approfondir une réflexion en matière de plaidoyer, de faire œuvre de définition, de proposer et d'éprouver une organisation, tout en menant des actions concrètes ; à l'international a été poursuivie l'action associative au sein du Conseil international des archives (ICA), et plusieurs contacts avec des associations professionnelles ont été pris.

Promouvoir et défendre les archivistes, et les archives

La question du plaidoyer, entendu comme ensemble des stratégies d'influence mises en place par une organisation pour défendre et promouvoir une cause, n'est pas nouvelle à l'AAF. Comme dans d'autres associations, à l'image des organisations non-gouvernementales intervenant dans les domaines du social ou de la défense de l'environnement, elle a cependant pris ces dernières années une dimension particulière.

Présent de longue date dans les discussions, formulé au début du mandat 2019-2022 – au cours duquel le positionnement de l'association, et sa légitimité à intervenir et à prendre position dans le débat public a pu justement faire débat –, évoqué à plusieurs reprises lors du mandat 2022-2025, le plaidoyer associatif a été identifié comme un des chantiers stratégiques du mandat 2025-2028 : les administrateurs ont ainsi décidé, dans leur première réunion, de confier la responsabilité de sa définition, de son animation et de son suivi à la première vice-présidence.

La réflexion qui s'en est suivie a permis de dégager des principes d'action, et un positionnement associatif.

Les administrateurs ont tout d'abord partagé l'idée que l'AAF ne pouvait pas poursuivre efficacement son objet social de promotion et de défense des intérêts de la profession sans assurer la promotion et la défense des archives elles-mêmes, et même que, en accord avec sa charte associative (2018), elle devait affirmer sa légitimité pour assurer la défense et l'illustration des archives dans la société – ce qui motive un aspect de la modification des statuts proposés à l'assemblée générale.

Ils ont par ailleurs affirmé leur volonté que l'AAF non seulement mène sur ces questions des actions défensives, en réagissant à un débat ou en se saisissant d'une question d'actualité ou d'un débat où les archives ou les archivistes sont en jeu, mais aussi se donne pour mission d'être proactive, en agissant de son propre chef en faveur des archives et des archivistes, en portant ses propres sujets, sur le temps long.

1) LE COMITE AU PLAIDOYER (COPLAY)

Pour mener cette réflexion à l'échelle du mandat, mais aussi pour assurer une veille et disposer d'une instance de réflexion et de proposition à même d'enrichir ses débats et d'éclairer ses décisions, le CA a décidé d'instituer un nouveau comité, instance pérenne chargée de porter l'une des actions structurantes de l'Association (au même titre que les Editions ou tout ce qui touche à la Formation, à l'Emploi et aux Métiers) : le comité au Plaidoyer (CoPlaY).

Composé de membres du Conseil d'administration (Pierre-Frédéric Brau, Camille Castanié, Louis Faivre-d'Arcier, Emilie Fromont, Juliette Gaultier, Océane Valencia et Édouard Vasseur) et de suppléant-es d'élu-ess direct-es (Julien Benedetti, Sonia Dollinger-Desert, Eve Julien, Romain JOULIA et Lucile SCHIRR), cette instance peut s'ouvrir, selon les sujets traités ou les sollicitations reçues, à d'autres membres intéressés pour participer à la réflexion sur ces sujets, ou pour porter la voix de l'AAF quand la situation l'exige. Il s'est réuni deux fois, mais est surtout actif via une boucle de messagerie et une liste de diffusion mail.

2) DES ACTIONS

Si l'année qui vient de s'écouler a été avant tout consacrée, en matière de plaidoyer, à la réflexion, à l'adoption de grands principes et à la mise en place d'une organisation dédiée, plusieurs actions ont été menées, qu'elles aient été relayées auprès des adhérents et plus largement par voie de presse ou non.

Des échanges ont eu lieu avec le service interministériel des Archives de France, notamment intéressé par les questions de promotion des archives et des archivistes, mais aussi acteur majeur pour leur défense ; le principe de coopération en bonne intelligence a été ré-affirmé, notamment pour ce qui est de la capacité mutuelle de prendre contact et de solliciter des réponses, selon les sujets soulevés.

Une première action a été menée, à l'initiative de la section des archivistes des établissements de santé (AES), pour attirer l'attention du public sur le risque (avéré) de perte de données du dossier patient informatisé en cas de changement de logiciel au sein d'un établissement de santé, sans reprise de données – souvent pour des questions budgétaires, donnant lieu à publication d'un communiqué de presse (« Dossier patient informatisé : vos données de santé sont en danger ! », 4 décembre 2025).

En réaction à un dossier du magazine *Archimag* « Construire et entretenir son storytelling avec les archives » (n° 388/octobre 2025), où la place et les compétences des archivistes internes aux organisations – et qui sont souvent déjà impliqué-es sur ces questions, voire en sont moteurs – n'étaient pas suffisamment évoquée, voire envisagée, un courriel a été envoyé, qui va déboucher sur une prochaine intervention de la section des archivistes d'entreprise et du secteur privé (AESP) dans les colonnes du magazine.

L'archiviste connaît la sensibilité pour les archives communales de la période des élections municipales, mais aussi l'opportunité qu'elle représente de faire œuvre de pédagogie auprès des élu-es, en place ou à venir, et du grand public. Un communiqué de presse sur le recensement (« Élections 2026 : attention aux archives communales et intercommunales en fin de mandat ! », 5 novembre 2025) a permis, dans son texte et dans ses retombées médiatiques, de rappeler les devoirs des élus dans la protection des archives de leur commune, le cadre légal et réglementaire contraignant (détruire des archives publiques sans autorisation est un délit), mais

aussi de mettre en valeur le rôle et l'expertise de l'archiviste. Un formulaire d'engagement en faveur des archives communales a par ailleurs été proposé aux futur-es maires (« Élections 2026 : l'AAF appelle les futur-es maires à s'engager en faveur des archives communales », 18 février 2026), là encore occasion de réaffirmer la place des archives d'une commune, mais aussi de rappeler les responsabilités des élu-es dans leur gestion (constitution, communication et accès, sauvegarde des archives de cabinet) et dans les moyens, humains et budgétaires, à y allouer.

L'action de l'AAF en matière de plaidoyer doit se poursuivre, et le CoPlaY est là pour ne pas perdre de vue cette dimension ; plusieurs chantiers ont été évoqués (mise à disposition de données utiles à l'archiviste pour appuyer ses actions ; perspective des prochaines échéances électorales nationales et locales ; livre blanc portant les revendications des archivistes pour les archives). Sur ces sujets comme sur les autres, l'AAF n'est riche que de l'énergie et de l'implication de ses membres. Intéressé-e par un sujet ? Motivé-e pour que l'AAF s'en fasse le relai ? Faites-vous connaître : plaidoyer@archivistes.org !

International

L'AAF a maintenu son implication au sein du Conseil international des archives (ICA), dont elle est membre du comité directeur du Forum des associations professionnelles (FPA) : contribution à la refonte des statuts – vers plus d'ouverture, de représentativité, avec pour corollaire la perspective de non-cumul des mandats dans le temps –, implication dans les projets visant à accroître son audience, à rendre de meilleurs services aux adhérents et à tisser des liens entre associations professionnelles, et préparation des célébrations du cinquantenaire de FPA en octobre 2026.

Cela s'est manifesté par une participation active au Congrès de Barcelone « Connaître le passé. Créer l'avenir » (27-30 octobre 2025), avec l'intervention d'Édouard Vasseur, président de l'AAF, et d'Anne Pletinckx, vice-présidente à la vie associative « Une association professionnelle et son plaidoyer : le cas de l'AAF » au cours de la session « Plaidoyer, réseaux professionnels et archivistique fondée sur les droits », et de Pierre-Frédéric Brau à la table ronde proposée par FPA « Des associations professionnelles durables et efficaces ».

Que ce soit via l'ICA ou non, plusieurs contacts ont été pris avec des associations professionnelles étrangères, que ce soit de façon informelle ou dans le cadre de partenariats.

L'AAF a ainsi participé à un projet, initié par les collègues belges, de lettre d'information des associations professionnelles francophones, avec les collègues suisses, luxembourgeois et québécois, et l'appui de l'Association internationale des archivistes francophones (AIAF), avec perspective d'un premier numéro à l'été prochain.

De riches discussions ont été menées avec l'Association des archivistes du Québec autour du renouvellement de notre convention de partenariat, incluant les questions de collaboration, de formations croisées et de partage de ressources ; la convention qui doit en sortir pourra servir de matrice à celle qui pourrait lier l'AAF et l'AIAF, resserrant leurs liens en matière de formation (PIAF, formations en présentiel/distanciel).

Suite à l'intervention d'Édouard Vasseur aux journées d'étude organisées à Cologne par les collègues allemands sur le thème des pressions politiques auxquelles sont susceptibles d'être confrontés les archivistes, contact a été pris avec la Society of American Archivists (SAA), occasion d'échanges sur les questions de plaidoyer dans un contexte politique peu favorable aux valeurs d'intégrité, d'authenticité et d'ouverture des archivistes. L'expertise des archivistes français a par ailleurs été sollicitée par les collègues luxembourgeois, dans le cadre de la refonte de leur législation nationale. Des contacts ont enfin été pris par les collègues de Djibouti, soucieux de fonder une association de spécialistes de la gestion de l'information.

LA NORMALISATION

Par Océane Valencia, vice-présidente à la normalisation et aux partenariats

L'association continue de suivre les travaux portés par les différents comités de normalisation de l'AFNOR et de l'ISO au sein des commissions sur le *records management* (CN 46, CN46-11, TC46 et SC11) et sur l'archivage électronique (CN171), ainsi que dans les comités de certification (NF544, NF461 et NF342).

L'activité normative a été notamment marquée par la révision du règlement européen « eIDAS v2 » sur l'identité numérique et les services qualifiés d'archivage électronique, le groupe de travail « Qu'est-ce qu'un service d'archives ? » lancé en 2024 est quant à lui resté en sommeil.

LES PARTENARIATS

Par Océane Valencia, vice-présidente à la normalisation et aux partenariats

Concernant les partenariats, plusieurs membres du conseil d'administration ont représenté l'association et sont intervenus en qualité à l'occasion de manifestations organisées par d'autres institutions ou associations :

- Océane Valencia a été invitée à modérer une session lors de la journée d'étude de l'Association des archivistes luxembourgeois (VLA) le 13 juin ;
- Édouard Vasseur a été invité à l'Assemblée générale de l'Association des archivistes suisses (VSA-AAS) en septembre ;
- Océane Valencia a assisté à la journée de la transition numérique de eFutura le 2 octobre ;
- Édouard Vasseur a été invité à Cologne, au 2^e Forum, le 13 novembre, qui avait pour thème : "L'État de droit sous pression – les archives sous pression ?". Un questionnaire auprès de nos adhérents a été réalisé sur cette thématique, il a recueilli 123 réponses qui ont permis la réalisation d'une présentation intitulée « Archives, Democracy and Current Political Challenges ».
- Émilie Fromont a présenté la section AES à la journée des archives de la santé, à Antibes ;
- Océane Valencia a assisté à l'assemblée générale de Wikimedia France le 22 novembre ;

En ce début de nouveau mandat, plusieurs réunions avec les partenaires de l'association ont été organisées afin de reprendre contacts et échanger sur les différents projets et axes de travail en cours ou à venir.

Différents membres de l'association ont ainsi pu échanger avec l'Inspection des archives ou l'Association nationale des conservateurs du patrimoine et des professionnels des musées et des autres patrimoines publics de France (AGCCPF).

Le travail en commun avec l'Association des Archivistes de l'Église de France (AAEF) se poursuit dans le cadre de la refonte de l'ouvrage *Les archives c'est simple !* sur les archives dans les établissements de l'enseignement pour une meilleure prise en compte des archives relevant de l'éducation privée.

L'association a également été reçue dans le cadre de la mission relative à l'attribution des œuvres et des prestations artistiques du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique.

Comme indiqué plus haut dans ce rapport, notre partenariat avec l'Association des archivistes québécois se poursuit avec notamment la relecture de la convention qui nous lie.

Enfin, les échanges avec le Service Interministériel des Archives de France (SIAF), partenaire incontournable de l'association, ont été nourris et régulièrement ponctués de réunions. Édouard Vasseur, accompagné des vice-présidents, du trésorier et de la déléguée générale, ont pu rencontrer Bruno Ricard et son équipe à l'occasion de sa prise de poste, pour un échange sur les projets prioritaires à porter en commun et les termes du renouvellement de la convention. D'autre part, des réunions plus thématiques, portant sur les défis propres à la section AURORE ou sur le déploiement de l'Intelligence artificielle générative ont pu être organisées.